



La lettre d'information de la vie communale Septembre 2015 N°55

Editorial : Bonne rentrée à tous

Durant ce bel été très ensoleillé, la vie ne s'est pas pour autant arrêtée dans notre village, ni dans la réalisation des travaux, ni dans le domaine des activités de nos associations, et nombreuses ont été les manifestations auxquelles nous avons eu la joie d'assister.

J'adresse encore tous mes compliments et mes plus vifs remerciements aux organisateurs et aux bénévoles qui nous ont offert une fois de plus des occasions de nous retrouver et de partager de grands moments de convivialité.

Le mois de septembre demeure synonyme de rentrée scolaire. Pour nos enfants, leur famille, ainsi que pour le corps enseignant, c'est un moment de retrouvailles après cette période de vacances bien méritées. Je forme pour tous ces jeunes qui reprennent, ou qui vont prendre pour la première fois le chemin de l'école, des vœux de réussite et leur rappelle la chance qu'ils ont de pouvoir bénéficier d'un enseignement varié et de qualité. Je tiens également à souhaiter à l'ensemble de l'équipe d'enseignement et d'encadrement une belle année scolaire.

Comme par le passé, nous avons participé au concours départemental des villages fleuris et c'est avec une joie non dissimulée que j'ai le plaisir de vous annoncer que cette année, Heiligenberg a décroché le prix d'encouragement. Je tiens à féliciter l'ensemble du personnel communal, ainsi que les adjoints et toutes les personnes qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Il nous appartient à présent de persévérer et de poursuivre l'embellissement de notre cadre de vie.

C'est également la rentrée pour les associations qui proposent à chacun d'entre nous et, pour ceux qui souhaitent en profiter, une activité culturelle ou sportive. Créatrice de liens sociaux essentiels, nous nous efforçons d'être à leurs côtés pour les aider à poursuivre leurs actions.

A présent, je vous laisse découvrir au travers de ce numéro l'actualité de votre village, et à vous tous, je souhaite une bonne rentrée.

Votre Maire,
Guy ERNST

Informations pratiques

◆ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.**

◆ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 30 - mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.**

◆ Accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg est fermé pendant les vacances scolaires. Il a ré-ouvert à la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2015.

Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr)

➤ Ouverture de la déchèterie végétale.

La déchèterie végétale est ouverte **tous les samedis de 11 heures à midi** pendant les mois d'été. Tous les déchets végétaux et ligneux peuvent être déposés tels que tonte de gazon, taille des haies, déchets de jardin, etc... Le dépôt de tout autre matériau, notamment les gravats, est strictement interdit et **doit être transporté dans un des centres de collecte du Sictomme**.



Vie civique

➤ Inscription sur les listes électorales

Cette année, exceptionnellement, le législateur a décidé de prolonger le délai d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015.

Par conséquent, toutes les personnes inscrites avant le 30 septembre 2015 pourront voter lors des élections régionales programmées les 6 et 13 décembre prochains.

Attention ! L'inscription sur la liste électorale est un acte volontaire et les personnes non encore inscrites doivent effectuer cette démarche.

Ainsi, les personnes non encore inscrites et souhaitant participer aux prochaines élections régionales pourront venir récupérer un dossier d'inscription en mairie ou le télécharger (sur le site de la commune ou sur service-public.fr) et le retourner en mairie accompagné d'une copie du titre d'identité et d'une copie d'un justificatif de domicile avant le **mercredi 30 septembre à 16H30**.



➤ Attention : Dangers ou « cela n'arrive pas qu'aux autres. »

L'été 2015 qui s'achève a été une saison particulièrement chaude avec son lot de dangers liés à des températures élevées et fréquentes. A l'instar de l'ensemble de la planète, notre commune ne fait pas exception et est concernée par des risques particuliers et ô combien fortuits. A chaque fois, aussi souvent que nécessaire, il est du devoir des élus de rappeler à la population la nécessaire vigilance pour éviter des situations dramatiques irréversibles. Illustrons ici ces propos par deux cas d'école :



Première situation : En ce début de week-end, le soir d'un de ces samedis de canicule, la famille prévoit de se régaler autour d'un bon barbecue. Quoi de plus naturel ? Seulement voilà : un moment d'inattention et la pelouse desséchée, l'herbe alentours et les quelques broussailles prennent feu. Un feu que d'habitude on éteint très vite, mais qui, avec la sécheresse qui sévit, se propage immédiatement et nécessite l'intervention des pompiers qui, heureusement, éteignent le feu avant qu'il n'atteigne les maisons voisines.

Deuxième situation : Nous sommes rue Neuve, dans la descente à proximité de la grotte de Lourdes, le matin vers dix heures d'une de ces journées qui s'annonce chaude et ensoleillée. Pas un souffle de vent ne rafraîchit l'atmosphère. Tout à coup, un de ces arbres qui poussent sur les parcelles privées qui bordent la route se déracine et se couche en travers du chemin. Un arbre qui était planté là depuis des décennies et qui a bravé maintes tempêtes s'est abattu sur la route sans aucun signe avant-coureur.

Ces deux situations sont arrivées bien réellement chez nous, à Heiligenberg. Leur issue a été heureuse. Tant mieux ! Mais ces avertissements ne pouvaient être ignorés. Ainsi, immédiatement, les services communaux ont

été réactifs en avertissant la population par lettre ou circulaire et en adjoignant les propriétaires et usagers à redoubler de vigilance. Peut-être que cette réactivité et cette vigilance ont évité d'autres drames ?...

Profitez de ce lignes pour remercier les personnes qui signalent à la mairie les situations problématiques qui risquent de mettre en danger les usagers.

➤ ELECTRICITE DE STRASBOURG communique



L'Electricité d Strasbourg procède actuellement à la confection des plans des réseaux électriques de notre commune. A cet effet, le Cabinet de Géomètres CARBIENER, 41a rue du Mal Joffre à SAVERNE a été chargé de cette mission et d'effectuer les relevés correspondants. Le travail de cette équipe de techniciens se limite à relever sur le terrain les informations ne figurant pas sur les documents cadastraux et ceci avec l'accord préalable des propriétaires.

Il se peut donc que vous soyez sollicités par ces personnels. Réservez leur bon accueil.

La page des travaux

Pendant la période estivale, un certains nombre travaux ont été effectués, certains en régie par l'équipe municipale, d'autres par des entreprises spécialisées. La plupart des travaux en régie sont spécifiques à la saison, d'autres relèvent d'un entretien courant nécessitant une attention particulière et un suivi permanent. Parmi elles mentionnons :

- Le **fleurissement du village** qui nécessite un arrosage régulier et des soins quotidiens
- le **débroussaillage et le fauchage** des bas-côtés et des abords des chemins
- la **maintenance de l'éclairage public**, le remplacement des lampes défectueuses ou la réparation des branchements électriques
- le **nettoyage de la Grotte de Lourdes**

D'autres chantiers ont été confiés à des entreprises spécialisées qui ont été chargés des travaux.

➤ Réfection de l'aire de jeu.

A l'aire de jeux pour les enfants située dans le jardin de l'église, l'entreprise EPSL a procédé à la réparation du tapis de réception qui entoure les agrès et qui est destiné à amortir les réceptions au sol. En effet, la bordure avait tendance à se soulever à certains endroits et nécessitait son remplacement aux parties défectueuses. Ainsi les jeunes enfants pourront utiliser cette aire en toute sécurité. Soulignons également que, dans le cadre législatif et réglementaire, l'ensemble des installations fait l'objet d'un contrôle annuel par un organisme agréé et spécialisé qui vérifie le bon état des agrès et de leur environnement et établi un rapport de visite rendant compte des éventuelles anomalies auxquelles il y a lieu de remédier.



➤ L'ancienne horloge de l'église a été rénovée



Comme nous l'annoncions dans l'édition précédente du journal communal, le premier mécanisme de l'horloge du clocher de l'église a été rénové. L'entreprise Bodet spécialisée dans ce domaine vient de terminer son travail et a livré un mécanisme rutilant. Ce système d'horlogerie avait été créé par l'entreprise Ungerer Frères de Strasbourg (Charles et Théodore, ce dernier étant le père du dessinateur Tomi Ungerer) et installé à l'église de Heiligenberg en l'an 1876, soit six ans après l'achèvement de la construction de celle-ci. Le système est un ensemble de trois mécanismes : le mécanisme d'horloge, la commande de la sonnerie des quarts d'heure et celle des heures. Le tout est supporté par un châssis en bois massif qui a été confectionné

gracieusement par notre concitoyen Francisco Rodrigues que nous voulons féliciter ici pour la qualité de son travail et remercier pour sa générosité. Merci également à l'adjoint au Maire Fabien Metzler pour son implication dans ce projet. Cet ensemble bénéficiera encore d'une cloche en verre protectrice et sera exposée dans le hall d'entrée de la mairie.

➤ Réfection du trottoir de la rue Neuve

Après la pose d'un tapis d'enrobés dans la rue Neuve par le Conseil Départemental 67, c'est le trottoir qui borde cette rue qui fait l'objet d'une rénovation. C'est l'entreprise STEGER qui a été missionnée pour ces travaux par la commune dont cette partie de la rue relève de sa compétence. Avant la pose d'un tapis d'enrobés, il a été nécessaire de redresser certaines parties des bordures du trottoirs et consolider les avaloirs des bouches d'égout.



La page communale

◆ A propos de la traditionnelle Fête des Aînés

Chaque année, le Conseil Municipal et le CCAS (Conseil Communal d'Aide Sociale) met à l'honneur les Aînés de la commune en leur offrant une après-midi récréative. Traditionnellement, cette fête a lieu début décembre, à la période de Noël. Il se trouve que cette année, les deux dates qui auraient pu convenir sont retenues par le législateur comme journées électorales pour les élections régionales, les rendant ainsi incompatibles avec la tenue de cette fête. La commission communale s'est saisie de cette situation et a proposé de fixer la fête des Aînés au **dimanche 10 janvier 2016**. La formule restera inchangée ; néanmoins, vu la date, le thème et l'ambiance de Noël ne seront plus de mise, mais l'atmosphère conviviale et festive sera de rigueur avec des animations adéquates. Néanmoins, les invitations aux personnes concernées (ayant soixante dix ans ou plus) seront envoyées comme d'habitude fin novembre.



La municipalité et le CCAS se réjouissent d'ores et déjà pour accueillir les Aînés du village pour ce moment festif nouvelle formule.

◆ Attribution du lot de chasse de l'Eichelberg

Le troisième lot de chasse, celui de l'Eichelberg, n'avait trouvé preneur lors des adjudications aux enchères. Le Conseil Municipal a donc décidé de procéder à l'attribution par appel d'offres et défini le calendrier précisant les échéances relatives à cette procédure. Ainsi trois soumissionnaires ont déposé un dossier contenant leur proposition. Il s'agissait de

- l'association de Chasse du Nideck
- l'association de Chasse du Kappelbronn
- Monsieur Jacques Feidt

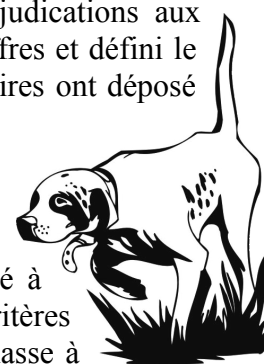
La Commission Communale de Chasse mandatée pour l'ouverture des plis a procédé à l'étude des dossiers soumis. A l'issue de l'évaluation des candidatures par rapport aux critères réglementairement définis, la commission a décidé de proposer l'attribution de cette chasse à l'association de chasse du Nideck.

Cette décision met un point final à une procédure de location des chasses communales qui fut, par rapport à la conjoncture actuelle, cette fois particulièrement longue et ardue.

Rappelons les locataires deux autres lots de chasses communales (attribuées par la procédure de gré à gré)

- le lot n°1 (la chasse du ban de Heiligenberg) à l'association « La Gilloise »
- le lot n°2 (la chasse de la forêt du Weinbaechel) à l'association de Chasse du Weinbaechel

Ces baux ont une durée de 9 ans. Les prochaines attributions auront donc lieu en 2024.



La vie du village

◆ Fête du 14 juillet

À Heiligenberg, la Fête Nationale a été fêtée à partir du 11 juillet, en trois temps.

D'abord, dès le 11 juillet au soir, l'amicale des sapeurs-pompiers a invité la population au traditionnel bal populaire gratuit. À la nuit tombée, le public a délaissé la piste de danse pour assister au feu d'artifice, qui fut un des premiers à illuminer un ciel étoilé.

Le deuxième volet a eu lieu le 14 juillet au matin. La population s'est réunie autour du monument aux morts où la section des pompiers de Still-Heiligenberg a rendu les honneurs en présence des membres de l'UNC locale.

Avant de déposer une gerbe, le maire Guy Ernst a rappelé que cette fête commémore aussi la concorde nationale à l'instar de la Fête de la Fédération de 1790. Un message « d'émancipation et d'espérance », tout à fait d'actualité.

Le troisième temps a eu lieu au foyer St-Michel, où l'adjoint Jean-Paul Witz, a mis à l'honneur les jeunes du village. Il a félicité les lauréats des divers examens de l'année scolaire : Camille Blattner (diplôme national du brevet), Eléa Scheeck (diplôme national du brevet), Sara Tas (diplôme national du brevet), Natacha Meisse (CAP toilette canin), Noémie Gerges (CAP agent de prévention et de médiation), Jérôme Nuss (BTS services informatiques aux organisations), Ophélie Taubert (BTS agencement de l'environnement architecturale), Baudouin Koenig (Bac S mention TB et Abitur), Eve Ernst (Bac S mention TB), Célia Schell (Bac pro prothèse dentaire), Margot Esnault (Bac ES mention AB).

Quant aux jeunes enfants, ils se sont vus remettre des tablettes de chocolat. En marge de la manifestation, le public a pu découvrir la technique de l'impression d'objets en 3D présentée par une société implantée dans la commune.

◆ Fête des voisins

Comme il est de tradition depuis quelques années, les riverains de la Danneck se sont retrouvés autour d'une bonne table dans le cadre de la fête des voisins. La plupart des habitants de ce quartier ont répondu présent à cette invitation. Vacances oblige, certains n'ont pu être présents, à leur grand regret. Car, en effet, tous les participants ont passé un agréable moment de convivialité par un bel après-midi ensoleillé en dégustant un quartier de viande à la broche, mi-sanglier, mi-mouton, de façon à ce que chacun y trouve son bonheur gustatif. Cette rencontre s'est prolongée jusqu'à une heure fort avancée de la soirée,



◆ Baptême républicain

Une cérémonie inhabituelle s'est tenue dernièrement à la mairie. Le Maire Guy ERNST a célébré le baptême républicain de Raphaël MEUNIER, fils de M. Yannick MEUNIER et de Mme Émilie BESSON.

Le parrainage civil ou baptême républicain n'est en aucune manière à considérer comme une défiance ou une négation vis-à-vis du baptême religieux. Bien qu'il n'y ait pas de cérémonie pré-établie, sa portée symbolique reste forte : il s'agit de faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et le faire adhérer au triptyque de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, ces valeurs qui lient la Nation française.

L'origine du baptême civil remonte à la Révolution. Il fut inspiré par Camille DESMOULINS et instauré par décret le 20 prairial de l'An II (8 juin 1794), qui attribuait aux communes l'exclusive habilitation à établir les actes de l'état-civil. Cependant aucun texte législatif ne lui est véritablement applicable. Le baptême républicain reste avant tout un acte citoyen et humaniste qui consiste à donner à un enfant un parrain et une marraine qui s'engagent moralement à lui apporter aide et réconfort, et à suppléer les parents en cas de malheur familial. Pour la circonstance, ce fut M. Cédric BIENVENOT, habitant MUTZIG, et Mme Hortense MEISSE, habitante de HEILIGENBERG, qui ont été choisis par les parents pour accomplir cette mission.

Pour conclure cette cérémonie, le maire s'est adressé en particulier au petit Raphaël pour lui dire qu'« Aujourd'hui, la République te reconnaît comme l'un de ses enfants. Elle t'apportera l'instruction, elle te soignera, elle te protégera. La République française est une et indivisible, et nous sommes tous unis derrière toi. »

Nous adressons au jeune citoyen ainsi qu'aux parents et à ses proches toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.



La vie de la Paroisse Saint Vincent

◆ Concert à l'église

**Le samedi 19 septembre 2015
à 20 H**

aura lieu

à l'église de Heiligenberg

un

CONCERT

avec le concours musical de

la Chorale Cantarelle

de Mutzig

**en faveur de l'orgue de l'église Saint
Vincent (entrée libre)**



Ce concert est organisé par la Paroisse Saint-Vincent avec le soutien de la Municipalité

La vie associative

◆ Marché aux puces

Pas loin d'une centaine de stands se sont installés dans les rues du village à l'occasion du marché aux puces organisé par l'association de Tir St Michel et l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Heiligenberg. Le régime de douche écossaise proposé par la météo ce dimanche n'a pas découragé ni les vendeurs, ni les acheteurs de faire de bonnes affaires. Des bonnes affaires qui étaient au rendez-vous à en juger les nombreux badauds aperçus les bras chargés, qui d'un panier en osier, qui d'un micro-ondes, qui d'une série de livres ou encore de jouets très bon marché pour les plus jeunes.



«D'habitude, les bonnes affaires se font de très bon matin; aujourd'hui, c'est entre 8 et 10 heures que j'ai fait les meilleures ventes», souligne Brigitte, une habituée locale de ce marché, qui, à l'instar d'une majorité d'exposants était satisfaite de sa journée.

Il faut dire que, tout au long de ce dimanche, de nombreux acheteurs et promeneurs ont déambulé devant les étals ou se sont restaurés aux buvettes installées sur le parcours. Tant et si bien que le soir venu, les organisateurs étaient en rupture de tartes flambées.

◆ Un tournoi réussi

En ce début du mois d'août, un samedi après-midi, l'association le Montgolfier a organisé un concours de pétanque qui a connu un vif succès.

Préparé par le vice-président Roland Kauffer, il a réuni 48 inscrits venus de Molsheim et des alentours, répartis en triplettes et doublettes sur les huit couloirs de jeu. Les équipes ont tourné au fil de l'après-midi, aboutissant à un classement individuel.

Des grillades ont été proposées par les bénévoles et les vainqueurs, classés par catégorie, se sont vus remettre des récompenses. Même le dernier a été remercié d'une symbolique lanterne rouge. Les derniers matchs se sont prolongés jusque vers minuit, à la lumière des projecteurs, dans une ambiance excellente à l'image du reste de la journée.



L'association présidée par Jean-Paul Witz compte une bonne cinquantaine de membres. En été, chaque mercredi après-midi, les boulistes se retrouvent près du stand de tir, en lisière de la forêt, pour disputer des parties.

Palmarès Hommes : 1er Frédéric Denefeld, 2e Marc Bourgard, 3e Yanis Fernandez. Femmes : 1re Monique Pinheiro, 2e Mme Schlotter, 3e Suzanne Niest.

◆ Fete Western des OLD WEST RANGER

L'association des Old West Ranger a invité le public à se plonger dans l'univers de la conquête de l'Ouest américain, l'espace d'un week-end.

« On a ça dans le sang, comme beaucoup de gens de notre génération qui ont grandi avec John Wayne et baigné dans les films western », souligne Alain Criqui, ancien président des « Old West Texas Rangers ».

Après les « tartes flambées » du samedi soir, c'est un sanglier à la broche qui attendait les sympathisants de l'association le dimanche à midi. Les convives étaient installés sous des tentes dressées pour l'occasion devant le « Holy Mountain Saloon » où se côtoient cow-boys et indiens. Tout



au long de l'après-midi, le public a pu déambuler entre les tentes des rangers, les tipis indiens et les cavaliers et s'immerger dans l'atmosphère de l'époque en assistant aux saynètes improvisées par les acteurs du moment. Tous les acteurs ont participé à la parade qui a rassemblé indiens et cow-boys, shérifs et trappeurs, farmer et police montée, sans oublier les gentlemen et leurs belles dames.

◆ Reprise des activités belote-pétanque et zumba

Dans la continuité de l'an passé, la **belote** a lieu tous les mercredi après-midi à partir de 14 h au Foyer St Michel, activité organisée et animée par Roland KAUFFER. Par beau temps, cette activité est remplacé par la **pétanque** qui a lieu sur la place du Stand de Tir. La participation à ces activités est gratuite ; il suffit de se présenter au lieu indiqué en début d'activité.

La **zumba** aussi a repris son activité. Elle a lieu tous les mercredi soirs de 20h à 21h sur 34 séances de septembre à juin, hors vacances scolaires. Elles sont animées par la dynamique Ophélie. La participation pour l'année est fixée à 95 euros. Les inscriptions annuelles se font en début de séance. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site www.heiligenberg.fr à la rubrique « activités des associations ».



◆ L'ADAB vous remercie

A la date du messti de Heiligenberg, il est de tradition qu'une association propose des pains d'épices aux habitants. Cette année c'est l'Association des Aventuriers Bricolos qui effectué cette vente.

Les membres de l'association tiennent donc à remercier toutes les personnes qui leur ont réservé un bon accueil en leur achetant un pain d'épice. Le bénéfice de cette vente servira à financer les activités au bénéfice des jeunes membres.



La vie de l'école

Ce mardi 1er septembre, petits et grands ont repris le chemin de l'école dans la bonne humeur. Pas un pleur dans la classe de maternelle, qui a accueilli 5 « nouveaux », en petite section. La classe de Mme Drapier compte ainsi 18 élèves cette année, qui seront encadrés et encouragés dans leurs tâches par Elaine, Claudine et Audrey.

Dans la classe élémentaire, ce sont 3 nouveaux élèves ainsi qu'une nouvelle maîtresse qui sont arrivés, portant ainsi à 23 l'effectif global de la classe de Mme Frison. Les 8 CP ont découvert un nouvel univers, avec cartable, trousse et cahiers, une grande aventure ! Ils passeront d'ailleurs toutes leurs après-midi dans la classe



de maternelle, pour retrouver leurs camarades de l'an passé et travailler avec eux notamment en découverte du monde, arts visuels, graphisme...

Quelques projets sont déjà en préparation, entre autres la semaine du goût, la reprise de l'opération « Un fruit pour la Récré », une sortie « jus de pommes », des échanges avec l'école de Still et une sortie au Vaisseau.

Nous souhaitons à l'ensemble de la communauté scolaire une année sereine et studieuse gage de progrès et de réussite pour nos enfants.

L'accueil périscolaire

◆ L'accueil périscolaire a fait sa rentrée

Avec la rentrée scolaire, le service d'Accueil Périscolaire de la commune a repris ses activités. Comme lors de la précédente année scolaire, Maguy, l'animatrice, accueille les élèves à l'interclasse de midi, de 11h30 à 13h30, moment pendant lequel les enfants prennent le repas fourni par le traiteur de Gresswiller « l'Arts des Mets ». Le soir, les élèves sont pris en charge de 15h30 à 18h30. Le mercredi, les enfants sont accueillis avant l'entrée en classe, de 8h à 9h, et à la fin des cours, de 11h à 13h où ils prennent leur repas de midi.

En ce début d'année, une quinzaine d'enfants sont inscrits au périscolaire. A midi, la fréquentation varie entre 8 à 11 enfants. Le soir, elle oscille entre 3 à 7 enfants.



Rappelons que les enfants sont accueillis à la demande des parents, au moment de la journée et au jour qu'ils choisissent, dans le cadre des heures d'ouverture du périscolaire. A souligner aussi que si aucun enfant n'est inscrit pour un moment donné (le mercredi matin par exemple) l'accueil périscolaire est fermé.

Néanmoins, pour pouvoir être accueilli au périscolaire, même ponctuellement, l'enfant doit y être inscrit au préalable et les parents doivent avoir effectué la réservation au plus tard le jeudi de la semaine précédente. Ils doivent également, le jour même, donner à leur enfant un ticket adéquat correspondant au tarif de la période de prise en charge. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie au 03 88 50 00 13 ou consultez le site de la commune « www.heiligenberg.fr », à la rubrique « accueil périscolaire » où vous trouverez de plus amples renseignements ainsi que les documents d'inscription et de réservations.

MAISONS FLEURIES

Au cours du mois d'août, le jury communal du Concours de Maisons Fleuries a effectué sa tournée dans le village pour sélectionner les propriétés remarquables par le fleurissement dont elles font l'objet grâce à un travail et une attention permanente de la part de leurs propriétaires. Au cours de leur visite, les membres du jury ont retenu un certain nombre de propriétés embellies par des parterres ou des jardinières dont la profusion florale et l'harmonie des couleurs font plaisir à voir. Parmi cette sélection, le jury a défini un classement des meilleurs fleurissements. Ce palmarès sera dévoilé au Nouvel An lors de la réception des Vœux du Maire et les lauréats seront récompensés.



Prochaines manifestations

Tournoi de belote : Le 7 novembre prochain, l'association « Le Montgolfier » organise un tournoi de belote au Foyer St Michel. Après les inscriptions sur place, les équipes seront tirées au sort et s'affronteront au cours de cinq manches. Les points seront comptabilisés individuellement afin d'établir un classement. Des récompenses seront offertes aux vainqueurs. Buvette et petite restauration sur place.

Marché de Noël : le 27 novembre 2015, l'Association des Aventuriers Bricolos organise son marché de Noël. Des couronnes de l'Avent et de nombreuses décorations de Noël seront proposées à la vente.

• Nous accueillons une nouvelle entreprise dans notre commune :

La société FELDMANN Rénovation EURL intervient pour vos travaux d'aménagement intérieur : Isolation, placo plâtre, fenêtre de toit, menuiserie et peinture. Elle bénéficie des qualifications professionnelles telles que "QUALIBAT avec la mention RGE" ainsi que "Installateur conseil VELUX". Laissez votre projet entre les mains d'artisans consciencieux et passionnés, dont la principale qualité est d'aimer le travail bien fait.

FELDMANN Rénovation EURL
156, rue Oberweg
67190 Heiligenberg

06 45 65 13 55 / 03 88 87 06 94 / www.feldmann-renovation.fr / contact@feldmann-renovation.fr



Bribes d'Histoire

Nous reprenons ici le récit de la construction de notre église paroissiale. Dans notre Heiligenberg Infos de décembre 2014, nous avons laissé le chantier en décembre 1866 alors que la charpente venait d'être terminée. Rappelons que ce récit a été rédigé vraisemblablement par le curé KIRST en charge de notre paroisse à cette époque. Nous retranscrivons ses propos tels qu'ils nous ont été transmis.

16 février 1867 : la couverture était terminée, autant qu'il fut possible de couvrir car à cause de l'inachèvement de la tour, du clocher, et du transept, les parties attenantes n'ont pas encore pu être couvertes entièrement, elles le seront après l'achèvement des dits.

Pendant l'hiver 1866/67, il semblerait que le chantier soit un peu en sommeil, mis à part les couvreurs qui font diligence pour poser les ardoises sur le toit et mettre ainsi hors d'eau la plus grande partie possible de l'édifice. Un édifice qui commence à avoir une hauteur conséquente qui impressionnent les habitants qui suivent avec attention l'avancée des travaux.

21 mars 1867 : le 21 mars 1867, le taillage des pierres a été repris par quatre tailleurs habitants de notre commune. Ce nombre sera augmenté incessamment et la maçonnerie ne tardera pas de commencer. J'en parlerai dans les prochaines notes.

23 avril 1867 : ce jour, tous les travaux ont été repris, taillage de pierre, maçonnerie. Tout le personnel des ouvriers était complet. Que le père de miséricorde daigne les préserver de tout accident pendant toute la durée de cette construction.

La hauteur de l'édifice et la nature des travaux deviennent de plus en plus impressionnant. Voir évoluer les ouvriers à cette altitude et y manipuler de lourdes charges sous forme de gros blocs de pierre inquiète les habitants. D'autant plus que les normes de sécurité sur les chantiers n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Une inquiétude qui s'est avérée fondée...



26 mai 1867 : vers cinq heures du soir, une grande pierre taillée d'un poids de 500 kilos à peu près s'est fendue en deux morceaux et est tombée du haut en bas avec un fracas épouvantable. Au moment où on voulait la mettre à sa destination, la partie inférieure s'est détachée de l'autre moitié encore suspendue aux crochets et a brisé en tombant tout l'échafaudage. Les ouvriers se sont accrochés aux perches ; un seul a été touché et blessé légèrement, mais par un miracle, aux dires de l'ouvrier lui-même, le maître maçon Zepherin SCHÜLLER, père d'une nombreuse famille, qui voulait la poser, a été sauvé du plus grand danger de mort, la partie supérieure de ces pierres s'est glissée du crochet et est tombé de son côté droit et la partie inférieure de son côté gauche sans le toucher, une seule pièce l'aurait écrasé. Deo gratias.

Aux dires des ouvriers, cette pierre avait une crevasse, une goutte invisible.

L'incident relaté ci-dessus rappelle qu'une telle entreprise n'était pas sans danger et que le risque d'accident, vu la hauteur de l'édifice, est de plus en plus présent. Ce 26 mai 1867 il n'y eu heureusement que des dégâts matériels. Cet accident ne fut pas le seul, il y en aura d'autres dont les conséquences furent autrement dramatiques. Nous nous en parlerons dans un prochain numéro.

Dates à retenir



19 septembre 2015 : à 20 H à l'église de Heiligenberg - CONCERT de la Chorale Cantarelle

30 septembre 2015 : Date limite d'inscription sur les listes électorales

7 novembre 2015 : Tournoi de belote organisé par l'Association Le Montgolfier au Foyer St Michel

11 novembre 2015 : commémoration de la fin de la 1^o guerre mondiale

27 novembre 2015 : Marché de Noël organisé par l'Association des Aventuriers Bricolos

6 décembre 2015 : 1^{er} tour des élections régionales

13 décembre 2015 : 2^{ème} tour des élections régionales

ETAT CIVIL

➤ **Naissances : Nous accueillons parmi nous**

- **LASSERRE Lyana Jasmine Jeanne** née le 27 mars 2015 à Strasbourg, fille de M. Johan LASSERRE et Mme Claire SUBLON, 72 rue Neuve
- **LACOMBE Sarah Mathilde Romane** née le 10 juin 2015 à Sélestat, fille de M. Guillaume LACOMBE et Mme Adelinda AMIARD, 88a, rue Principale
- **DARGENT Romain Florent** né le 30 janvier 2015 à Strasbourg, fils de M. Damien DARGENT et Mme Cindy SERRURIER, 54, rue du Château
- **ROY Lilas Céline Marie-Pierre**, née le 17 août 2015 à Schiltigheim, fille de M. Pierre ROY et Mme Céline POUILLE, 91, rue de la Batteuse

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

➤ **Mariages**: Nous félicitons pour leur mariage :

- ◆ **Eric Gérard Raymond KLEIN** et **Laetitia MOESCHK** qui se sont mariés à HEILIGENBERG le 1^{er} août 2015
- ◆ **Bruno Armand Paul SCHREIBER** et **Céline Isabelle BIEGER** qui se sont mariés à HEILIGENBERG le 29 août 2015

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur vie commune.

➤ **Décès** : Nous déplorons le décès de :

- **Mme BUREL Marie Éléonore** décédée le 9 août 2015

A la famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : mairie@heiligenberg.fr

Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : ERNST Guy, WITZ Jean-Paul, METZLER Fabien, SCHNEIDER Jean-François, KAUFFER Anny, MACE Jean-Claude, BENDELE Christian, BESSON Emilie, KIEFFER Véronique, REPIS Christian.

Diffusion prévue le 18 septembre 2015



Tirage : 280 exemplaires